

DEC162988INC

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR5280 intitulée Institut des sciences analytiques (ISA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des sciences chimiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Renouvellement

Est renouvelée, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, l'unité mixte de recherche intitulée Institut des sciences analytiques (ISA) :

Etablissements cotutelles avec le CNRS : Université Claude Bernard, ENS Lyon

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation : Rhône-Auvergne

Sections : 13, 16

Article 2 : Nomination

Mme Nathalie SCHILDKNECHT, Chef de département à l'IFP Energies nouvelles et M. Christophe MORELL, Professeur des universités, sont nommés respectivement directrice et directeur-adjoint de cette unité mixte de recherche pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2016

Le président
Alain FUCHS